

COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ du 24 janvier 2022

sur ses activités du 7 décembre 2021 au 24 janvier 2022

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les principales activités de la Municipalité durant la période considérée. Les dépôts de préavis, réponses aux questions, interpellations, motions ou postulats font l'objet de documents séparés.

Sous la loupe

Préparation d'un appel d'offres pour la livraison des repas pour l'accueil de jour

Depuis 2010, à la plus grande satisfaction des enfants et du personnel des structures d'accueil collectives renanaïses, les repas sont livrés par l'entreprise sociale formatrice AFIRO. Malheureusement, cette association a informé la Ville de Renens qu'elle ne pouvait plus faire face à l'augmentation des repas, consécutive au développement de l'accueil de jour des enfants sur la commune.

C'est pourquoi, il a été décidé qu'AFIRO continuerait à livrer les repas de midi pour les secteurs de l'accueil collectif préscolaire et UAPE, tandis qu'un nouveau prestataire devrait être trouvé pour l'accueil de jour parascolaire des APEMS et réfectoires de Renens.

Compte tenu des montants en jeu, la Ville de Renens se trouve dans l'obligation de procéder à un appel d'offres pour être en conformité avec la législation sur les marchés publics. Un mandat a été attribué à une entreprise spécialisée pour assister la Ville à la mise en œuvre de ce marché public en 2022.

Demain Renens - Ferme du Village

Afin d'imaginer le projet qui pourra prendre place à la Ferme du Village, située à la rue du Village 10, le service Gestion urbaine-Développement durable a invité la population à venir visiter le site le 11 septembre 2021. Ces portes ouvertes ont été suivies d'une soirée de discussion où les personnes intéressées ont pu proposer des idées pour l'avenir de ce lieu.

Lors de cette rencontre, les propositions ont été riches et nombreuses. Il en ressort une forte volonté commune de faire de ce lieu un espace multifonctionnel et intergénérationnel, ouvert aux habitant.e.s, aux crèches et garderies, aux écoles, aux EMS, aux associations, etc. Les participant.e.s souhaiteraient y trouver des animaux, des jardins potagers, des arbres fruitiers à l'extérieur, et que ce projet permette également l'organisation d'ateliers, de spectacles, de contes, ou encore d'un point de retrait de paniers de produits frais sur place.

Enfin, quel que soit le collectif, l'association ou la coopérative qui pourrait se voir confier la direction de ce lieu, les participant.e.s ont émis le vœu que les personnes intéressées à participer activement soient intégrées dès le départ et au fil des transformations du lieu, avec l'appui de professionnel.le.s. À leurs yeux, ce lieu doit être en lien et en interaction directe avec son environnement immédiat (vieux collège, place du village, Cordon Verdeaux-Village). Un rapport de synthèse a été établi et un groupe de travail désigné pour définir l'orientation précise à donner à ce beau projet.

Décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

- **Acquisition** de la parcelle N° 425, sise rue du **Mont 2**, et le bâtiment qui s'y trouve, au prix de CHF 870'000.- qui sera imputé au patrimoine financier de la Ville. Cette parcelle avait été achetée par le Canton en 2010 qui en a utilisé une partie pour le projet du tram. Le solde d'environ 300 m² a été jugé intéressant au vu de sa position centrale dans un quartier en plein développement. Le bâtiment concerné fait actuellement l'objet d'une convention de prêt à usage avec l'ALJF (Association pour le logement des Jeunes en Formation) ;
- Validation des modifications des **directives du Fonds pour le Développement durable**. Trois nouvelles **subventions** sont introduites cette année pour favoriser la **biodiversité**, à savoir le soutien au remplacement de thuyas ou lauriers par une haie vive, la plantation d'arbres majeurs et des conseils en biodiversité pour son jardin. Toutes les infos sur www.renens.ch/subventions ;
- Attribution des **subventions** annuelles **des sociétés** sportives et des sociétés locales selon budget pour un montant total de CHF102'800.- ;
- Attribution des **subventions culturelles** régulières ou ponctuelles pour un montant total, selon budget 2022 de CHF 1'467'600.- ;
- Attribution des **subventions du service Enfance–Cohésion sociale** 2022 régulières ou ponctuelles pour un montant total de CHF 329'000.-.
- Augmentation du nombre de logements subventionnés dans un immeuble situé à l'avenue du 14-Avril (de dix à douze logements). Une révision des normes PC AVS/AI permet au propriétaire, la Société coopérative d'habitation de la Savonnerie (SCHS), de recevoir une enveloppe financière plus conséquente de la part de la Confédération pour couvrir les loyers. Ainsi, la Ville peut subventionner **deux appartements protégés supplémentaires**, accessibles au bénéficiaires renanais des PC AVS/AI, sans dépassement du budget communal ;
- Pris acte des travaux d'entretien et d'ornementation en avril-mai 2022 de certaines tombes concernant les années 2015 à 2017, dans le cadre de la **conception** dite « **sylvestre** » du **cimetière de Renens**. Toutes les familles concernées sont avisées par écrit ;
- Validation d'une convention entre la Fabrique de Malley (Communes de Renens et Prilly) et de la Commune de Lausanne quant à la mise à disposition d'une partie du site « Malley-Gazomètre » pour les activités et animations provisoires, connues sous le nom de « **La Malleytte** ».

Bon à savoir

- Le **Bus Santé** d'Unisanté fera halte sur la Place du Marché de Renens du lundi 31 janvier au mercredi 2 février. La population ainsi que les collaboratrices et collaborateurs des entreprises de la région peuvent y faire un dépistage de 30 minutes des maladies cardiovasculaires pour un tarif de CHF 40.- (grâce au soutien du canton, chaque bilan, qui coûte en réalité 150 francs par personne, est facturé 40 francs auprès de la population) ;
- L'association « **Espace solidaire** » a déménagé. Elle propose ses repas le mercredi midi pour CHF 3.-, non plus dans les locaux de l'Eglise catholique, mais dans l'ancienne pension Mancini, située à l'avenue du 14-Avril 19 ;
- La Ferme des Tilleuls vernira sa nouvelle exposition **Des Natures** qui explore notre relation à la nature, le 16 février à 18h30. N'hésitez pas à vous rendre sur place jusqu'au 19 juin.



La Municipalité